

8. LES PROBLÈMES

Les mesures nécessaires en vue de l'achèvement du réseau de zones sauvages du Canada soulève un certain nombre de problèmes. Nous les analyserons dans la section qui suit.

DÉVELOPPEMENT ET ENVIRONNEMENT : LA NÉCESSITÉ DE RÉÉVALUER LES PRIORITÉS

Tout au long de l'histoire de l'humanité, l'abondance du milieu naturel semblait illimitée. Pendant de milliers d'années, la préoccupation de l'*homo sapiens* n'était pas de savoir s'il y aurait assez d'espace ou de ressources naturelles pour soutenir l'activité humaine mais plutôt si les personnes et les communautés ne risquaient pas d'être détruites par les forces de la nature. Notre espèce, notre esprit et notre civilisation ont évolué dans cette perspective. Il n'est donc pas surprenant que l'économie, une discipline que nous avons inventée, accorde la plus haute valeur aux produits et services créés par l'homme plutôt qu'à l'abondance des éléments naturels. Aussi, alors que les coupes de bois qui permettaient d'obtenir du bois d'oeuvre se voyaient conférer une grande valeur, tant parce qu'il avait fallu beaucoup d'efforts humains pour les réaliser que parce que leurs produits étaient utilisés pour créer d'autres produits fabriqués par l'homme, l'écosystème de la forêt ne se voyait pas accorder la même valeur. De la même façon, si la valeur économique de l'eau servant à l'irrigation était facile à calculer, la conservation de la valeur intrinsèque de l'eau dans une rivière ne l'était pas.

Cette déformation de l'esprit nous a amené à la situation actuelle dans laquelle les valeurs dont le prix ne peut pas être fixé au moyen de transactions sur le marché sont considérées par les économistes comme des «externalités» non économiques et sont souvent négligées. L'économie ne sait pas donner de valeur aux paysages naturels, à la tranquillité, à la diversité génétique et même à la survie de l'espèce humaine ou de la société. Notre intuition nous dit que cela est absurde mais l'élément logique en nous continue à croire à l'aspect rationnel de l'économie même si celle-ci renferme de tels illogismes.

Les stimulants économiques pour développer les terres et les ressources se voient donc arbitrairement accorder la préséance sur des nécessités environnementales comme la durabilité et la survie des espèces. La plupart de nos institutions épousent cet ordre de priorité. Ainsi, **l'an dernier, le gouvernement a tout juste accordé un quart de 1 p. 100 de son budget global à son programme des parcs.**¹⁷ Qui plus est, le Service canadien des parcs n'a consacré réellement que 40 p. 100 de ces crédits à des projets de conservation. (La majorité de ces sommes servant au refinancement des installations, à l'entretien et aux dépenses administratives.)¹⁸

Nous offrons des réductions d'impôt aux propriétaires de boisés privés qui coupent des arbres, même si ceux-ci se trouvent dans le sud de l'Ontario et qu'on y trouve des échantillons de la forêt vierge carolinienne presque totalement disparue. Il est ironique de constater que si les